



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mardi 10 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le **17 DEC. 2024**

ID : 031-213100662-20241210-2024105-DE



Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mardi 10 décembre 2024, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 28 novembre 2024. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Bernard BERINGUIER – Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Jean-Charles CONTE – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Élisabeth CORDEIRO à Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Aâli HAMDANI à Monsieur Cédric MAUREL – Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Madame Mylène MONCERET.

Absents excusés : Monsieur Jérôme BRIÈRE – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Benoît MUNOZ.

Secrétaire de séance : Madame Carole LAVAL.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 20
- Nombre de conseillers représentés : 03

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2024-105 RÉSEAU 31 : Modification de la délibération n° 2020-51 en date du 18 juin 2020 portant élection des représentants auprès de « Réseau 31, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne »

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE				
Votants : 23	Abstentions : 3	Exprimés : 23	Pour : 15	Contre : 5

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17 DEC. 2024

ID : 031-213100662-20241210-2024105-DE



Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'adhésion de la commune à Réseau 31 pour les compétences suivantes : D1.1 Eaux pluviales.

Les représentants de la commune auprès de Réseau 31 qui ont été élus le 18 juin 2020 sont les suivants : Madame Mylène MONCERET, Monsieur Julien COLOMBIES, Monsieur Anthony BLOYET.

Monsieur le Maire propose de remplacer Madame Mylène MONCERET par Madame Françoise OLIVE.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder au vote à main levée.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** de procéder au vote à main levée ;
- **DÉSIGNE** Madame Françoise OLIVE, 5^{ème} adjointe, comme remplaçante de Madame Mylène MONCERET pour représenter la commune auprès de « Réseau 31, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne » ;
- **NOTIFIE** cette décision à « Réseau 31, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne » ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL



Certifié exécutoire,

les formalités de publicité ayant été effectuées

le : 17 DEC. 2024

et la délibération ayant été reçue en Préfecture

le : 17 DEC. 2024